

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Graisse decapante pour etain 40%

UFI:

PMY8-K0JH-F00U-C003

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Flux décapant

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

ROTHENBERGER Industrial GmbH

Sodener Strasse 47

65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

N° Fax +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

e-mail info-diy@rothenberger.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH05

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

chlorure de zinc

Mentions de danger

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

UFI:

PMY8-K0JH-F00U-C003

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT
donnée non disponible

Evaluation vPvB
donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	chlorure de zinc		cf. note bas de page (2)	
	7646-85-7 231-592-0 030-003-00-2 01-2119472431-44	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 5,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	STOT SE 3; H335: C >= 5%	M = 1	M = 1

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

N°	orale	dermale	par inhalation
1	1260 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau. Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Consulter le médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Assurer un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Lutter contre les incendies plus importantes par jet d'eau diffusé. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination". Éviter le dégagement de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les poussières. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Zinc (chlorure de, fumées)			
	VLE (8h)	1	mg/m ³

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	chlorure de zinc			7646-85-7 231-592-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	chlorure de zinc			7646-85-7 231-592-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,83	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,3	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	chlorure de zinc		7646-85-7 231-592-0	
	Eau	eau douce	20,6	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	117,8	mg/kg poids sec

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Eau	eau marine	6,1	µg/L
Eau	eau marine sédiment	56,5	mg/kg poids sec
sol	-	35,6	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	µg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur (gaz) : B
Filtre respirateur (partic.) : P2

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié : caoutchouc nitrile
Epaisseur du matériel >= 0,4 mm

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
solide	
Etat/Couleur	
pâteux	
jaune clair	
Odeur	
caractéristique	
pH	
Valeur	6
Température de référence	20 °C
Concentration	100 g/L
Source	fournisseur
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Valeur	55	°C
Source	fournisseur	

Température de décomposition
Donnée non disponible.

Point d'éclair		
Valeur	210	°C
Source	fournisseur	

Température d'inflammation
Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité	
Source	fournisseur
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.

Propriétés explosives
Le produit n'est pas explosif.

Inflammabilité
Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion		
Valeur	0,6	% en vol
Source	fournisseur	

Limites supérieure d'explosion		
Valeur	6,5	% en vol
Valeur		% en vol
Source	fournisseur	

Pression de vapeur		
Valeur	23	hPa
Température de référence	20	°C
Source	fournisseur	

Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité		
Valeur	1	g/cm ³
Température de référence	20	°C
Source	fournisseur	

Solubilité dans l'eau	
Source	fournisseur
Remarque/s	insoluble

Solubilité
Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Donnée non disponible.

Viscosité
Donnée non disponible.

Teneur en dissolvant		
Valeur	0	%

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Graisse decapante pour etain 40%
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
DL50		1260	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
DL50		>	2000 mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.
---------------------------------	---

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Voie d'exposition		Peau	
Source Évaluation Evaluation/Classement		ECHA non sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible.

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
CL50		>	100 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	poisson		
Méthode	OCDE 203		
Source	fournisseur		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
NOEC		>=	100 mg/l
Source	fournisseur		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Méthode	OCDE 202		
Source	fournisseur		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
NOEC	>=	100	mg/l
Espèces	Daphnia		
Source	fournisseur		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
ErC50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		
Méthode	OCDE 201		
Source	fournisseur		

Toxicité pour les algues (chronique)

N°	Nom du produit		
1	Graisse decapante pour etain 40%		
NOEC	>=	100	mg/l
Espèces	Algues		
Source	fournisseur		

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	0,00	%
---------------	------	---

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Graisse decapante pour etain 40%

Code produit: 035718E

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 08.12.2021

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 11.02.2021

Région: FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753989